

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DU FODECC

DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS
DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
(FODECC)

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

TABLE DES MATIERES

Pièce n°0: Lettre d'invitation à soumissionner	3
Pièce n°1: Avis de consultation	5
Avis de consultation	6
Notice of consultation	10
Pièce n° 2: Règlement Particulier de consultation	14
2.1 Le Dossier de Consultation	15
2.2 Préparation des Offres	15
2.3 Dépôt des Offres	16
2.4 Ouverture des plis et évaluation des Offres	17
2.5 Attribution de la Lettre Commande	17
Pièce n° 3 : Descriptif de la Fourniture	19
Pièce n° 4 : Modèles d'annexes	21
4.1. Modèle lettre de soumission	22
4.2. Modèle de caution de soumission	23
4.3. Tableau comparatif des Offres	25
4.4. Cadre du Bordereau des Prix Unitaires	26
4.5. Cadre de devis quantitatif et estimatif	28
4.6. Cadre du sous détail des prix unitaires	30
Pièce n° 5 : Projet de lettre –commande	32
Lettre – commande	
Pièce n°6 : Justificatif des Etudes préalables	45
Pièce n°7: Liste des banques de premier ordre et compagnies d'assurances agréées par le Ministre en Charge des Finances autorisées à émettre les cautions dans le cadre des Marchés publics au Cameroun	47

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE
AUPRES DU FODECC**

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS
DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
(FODECC)**

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N°0 : Lettre d'Invitation à Soumissionner

Objet: Consultation N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 du 11 avril 2024

Relative à l'acquisition des gadgets publicitaires au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence l'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC), envisage de procéder à l'acquisition en un (01) lot des fournitures désignées ci-après :

N°	ARTICLES	QUANTITE
1	Stylo à bille de luxe personnalisé	408
2	Agenda 2025	100
3	Ensemble Cadeau d'affaire VIP en forme coffret en cuir personnalisé avec bloc note+stylo+clé USB+porte carte visite +powerbank	75

La Lettre Commande sera attribuée au Soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante.

A cet effet vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces gadgets publicitaires que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le **10 mai 2024 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

Consultation N°001/DC/FODECC/CSPM/2024 du 11 avril 2024 pour l'acquisition des gadgets publicitaires au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC).

Les Offres seront remises et dépouillées au plus tard le **10 mai 2024 à 14 heures** dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Votre offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé au cas où votre offre serait retenue.

Ces gadgets publicitaires sont à livrer à l'immeuble Siège du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé dans un délai de trois (03) mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la Lettre Commande.

Veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maître d'Ouvrage,

Ampliations:

- ARMP
- CSPM/FODECC
- Affichage

NENGUE Samuel Donatiem.

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE
AUPRES DU FODECC**

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS
DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
(FODECC)**

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 10 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N°1 : AVIS DE CONSULTATION

AVIS DE CONSULTATION

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2024 DU 11 AVRIL 2024
POUR L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

**Financement : 114 00 15 – 67 01 15
EXERCICE 2024**

1 - OBJET

L'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'acquisition des gadgets publicitaires.

2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

L'objet de la présente prestation consiste en la fourniture des gadgets publicitaires suivants au FODECC :

N°	ARTICLES	QUANTITE
1	Stylo à bille de luxe personnalisé	408
2	Agenda 2025	100
3	Ensemble Cadeau d'affaire VIP en forme coffret en cuir personnalisé avec bloc note+stylo+clé USB+porte carte visite +powerbank	75

3 – PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine concerné et installées en République du Cameroun.

4 - FINANCEMENT

Le financement des fournitures et services connexes, objets de la présente Demande de Cotation est assuré par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café pour l'exercice 2024 - **Ligne 114 00 15 – 67 01 15**

5 - COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de la Lettre Commande est de **TTC FCFA vingt-cinq millions (25 000 000)**.

6 – CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION

La Demande de Cotation peut être consultée aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24.

7 - ACQUISITION DE LA DEMANDE DE COTATION

La Demande de Cotation peut être obtenue au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable au compte spécial CAS-ARMP n°**335 988 60001-94** valable dans toutes les agences de la BICEC.

8 - CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances

agrée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°7 du présent Dossier de Consultation.

La durée de validité de ce cautionnement est de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

9 - REMISE DES OFFRES

Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le **10 mai 2024 à 13 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.

Les Offres devront porter la mention suivante : « **Demande de Cotation N° 001/DC/FODECC/CSPM/2024 du 11 avril 2024 pour l'acquisition des gadgets publicitaires au FODECC.** »,
« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10 - OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **10 mai 2024 à 14 heures** dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11 - DÉLAI ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai de livraison est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation. La livraison se fera à Yaoundé, à l'immeuble siège du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé.

12 -CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Stylo à bille de luxe : personnalisé avec gravure du logo FODECC encre noir/ bleu, à longueur d'écritures de 0.8 mm en métal plaqué or et noir de haute qualité ;

Agenda : en cuir de qualité supérieure personnalisé avec gravure du logo FODECC, couleur noir / marron compartimentés avec un espace pour carte de visite, clé USB 32 GB – 3.0, power Bank, + chargeur intégré pour Téléphone, ;

Ensemble Cadeau d'affaires en cuir vip : coffret en cuir VIP couleur noir ou marron, en cuir noir /marron, intérieur en tissu daim/cuir couleur noir / marron personnalisé avec gravure du logo FODECC, bloc note en cuir couleur noir/marron personnalisé avec gravure du logo FODECC, avec compartiment intégrant une clé USB de 64GB 3.1 personnalisé avec gravure du logo FODECC, une carte de visite 85x55mm personnalisé avec gravure du logo FODECC, un Powerbank personnalisé avec gravure du logo FODECC.

Tous ces gadgets respecteront la charte graphique du FODECC (LOGO ET INSCRIPTION).

13 - VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires seront engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

14 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

La Lettre Commande sera attribuée au Soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante.

15 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24.

16 – DENONCIATION ET CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

Fait à Yaoundé, le 11 avril 2024

Le Maître d'Ouvrage,

Ampliations:

- ARMP
- CSPM/FODECC
- Affichage

NENGUE Samuel Donatien.

NOTICE OF CONSULTATION

REQUEST FOR QUOTATION N°001/RQ/CCODEF/STB/2024 OF THE 11th APRIL 2024 FOR THE SUPPLY OF ADVERTISING GADGETS TO THE COCOA AND COFFEE SUB- SECTORS DEVELOPMENT FUND

Financing: CCODEF – Budgetary line 114 00 15 - 67 01 15
2024 Fiscal Year

1 – SUBJECT

The Administrator of the Cocoa and Coffee Sub-Sectors Development Fund hereby launches a Request of Quotation for the supply of advertising gadgets.

2 – CONSISTENCY OF SERVICES

The purpose of this service is the acquisition of advertising gadgets to CCODEF as follows:

N°	ARTICLES	QUANTITY
1	Personalized luxury ballpoint pen	408
2	Agenda 2025	100
3	VIP business gift set in the form of a personalized leather material box with notepad + pen + USB keys + business card holder + powerbank	75

3 - PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation in this Request of Quotation is opened to companies operating in the field concerned and established in the Republic of Cameroon.

4 - FINANCING

The financing of supplies and related services, which are the subject of this Request for Quotation, is provided from the budget of the Cocoa and Coffee Sub-Sectors Development Fund (CCODEF) for the financial year 2024, **budgetary line – 114 00 15 – 67 01 15**.

5 - ESTIMATED COST

The estimated cost of the contract is **25 000 000 (twenty-five millions) CFA Francs** (including taxes).

6 - CONSULTATION OF THE QUOTATION REQUEST

The tender file may be consulted during working days and hours, at the Secretariat of the Administrator of CCODEF at Boulevard Jean Paul II, Rue 6.085, quartier Golf - Yaoundé, Phone number: (237) 222 21 88 23/24.

7 - ACQUISITION OF THE QUOTATION REQUEST

The tender file may be obtained at the Secretariat of the CCODEF's Administrator at the Saint Jean Paul II Boulevard, road 6.085 Golf quarter - Yaoundé, phone number: (237) 222 21 88 23/24 as soon as this notice is published, against presentation of a receipt of payment of a non-refundable sum of **50 000 (fifty thousand) CFA Francs** payable to the special account "**CAS-ARMP**" N° 335 988 60001-94, valid in all BICEC agencies.

8 - BID BOND

Each bidder shall attach to its administrative documents a bid bond in the amount of **500 000 (five hundred thousand) CFA Francs** established by a first-rate bank or an insurance company approved by the Minister in charge of Finance and listed in Exhibit N° 7 of this tender file.

The period of validity of this bond is 30 (thirty) days after the expiry date of the tenders.

9 - SUBMISSION OF BIDS

Each offer drafted in English and/or French in **six (06) copies** including **the original and five (05) copies** marked as such, **should reach the Secretariat of the Administrator of CCODEF at Boulevard Jean Paul II, 6.085 Street, Golf district - Yaoundé, phone number: (237) 222 21 88 23/24, not later than the 10th of May 2024 at 01.00 P.M.**, at the address below:

Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) located at Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 Golf district - Yaoundé, Tel: (237)222 21 88 23/24, Cameroon.

Offers must bear the following inscription:

"REQUEST OF QUOTATION N°001/RQ/CCODEF/STB/2024 OF THE 10th MAY 2024 FOR THE SUPPLY OF ADVERTISING GADGETS TO THE COCOA AND COFFEE SUB-SECTORS DEVELOPMENT FUND".

"To be opened only during the bid-opening session"

Offers received after the date and time of submission will not be admissible.

10 - OPENING OF OFFERS

The opening of the bids will be done in one (01) step and will take place on **the 10th of May 2024 at 02.00 P.M.** during the Special Tender's Board of CCODEF) located at Boulevard Saint Jean Paul II, 6.085 Street, Golf district –Yaoundé.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly mandated for this purpose and having a perfect knowledge of the file.

11 – DELIVERY PERIOD AND PLACE OF DELIVERY

The delivery period is **three (03) months** from the date of notification of the service order to start the service. Delivery shall be made in Yaoundé at the CCODEF headquarters building, Boulevard Jean Paul II, Rue 6.085, Golf district-Yaoundé.

12 –TECHNICAL CHARACTERISTICS

Luxury ballpoint pen: personalized with engraving of the CCODEF logo in black/blue ink, with writing length of 0.8 mm in high quality black and gold-plated metal;

Agenda holder personalized with CCODEF logo engraving, black / brown color compartmentalized with space for business card, USB key, power Bank, + integrated charger for Phone;

VIP Leather Business Gift Set: black or brown colored VIP leather box, black/brown leather, black/brown colored suede fabric interior personalized with CCODEF logo engraving, personalized black/brown colored leather memo pad with engraving CCODEF logo, with compartment integrating a 64GB USB 3.1 key in the form of a personalized key ring with CCODEF logo engraving, a personalized 85x55mm business card with CCODEF logo engraving, a personalized Power bank with CCODEF logo engraving.

All these gadgets will respect the graphic identity of the CCODEF (LOGO AND REGISTRATION).

13 - TENDER VALIDITY

Tenderers will be bound by their tenders for a period of 90 (ninety) days, from the date of opening of the Bids.

14 - AWARD OF THE CONTRACT

The contract shall be awarded to the tenderer who has met all elimination criteria and whose Bid has been evaluated as the lowest evaluated Bid, which equally fulfills the technical and financial conditions required resulting from the so-called essential criteria.

15 – ADDITIONAL INFORMATION

Additional information may be obtained during working hours and days at the Secretariat of the Administrator of CCODEF at Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, phone number: (237) 222 21 88 23/24.

16- DENUNCIATION AND BRIBERY

For any attempt of bribery or malpractice, please call 1517, the toll-free number of the National Anti-Corruption Commission (CONAC).

Done at Yaoundé, the 11th April 2024

COPIES:

- STB/CCODEF
- Notice Boards

The Project Owner,

NENGUE Samuel Donatien

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

**FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

**COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)**

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DU FODECC

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS
DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
(FODECC)**

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N°2 : REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

2.1 : LE DOSSIER DE CONSULTATION

Article 1^{er} : Objet et contenu du Dossier de Consultation

La consultation a pour objet la fourniture des gadgets publicitaires au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC). Le Dossier de Consultation comprend les documents ci-après :

- 1- Avis de consultation ;
- 2- Règlement Particulier de la Consultation ;
- 3- Caractéristiques techniques ;
- 4- Le Bordereau des Prix Unitaires ;
- 5- Devis Quantitatif et Estimatif ;
- 6- Le Modèle d'annexes ;
- 7- Le projet de Lettre Commande ;
- 8- Le modèle de tableau de comparaison des offres ;
- 9- Listes des banques de premier ordre et Compagnies d'assurances agréées par le Ministre en charge des finances autorisées à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics au Cameroun.

2. 2 : PREPARATION DES OFFRES

Article 2 : Langue de l'Offre

L'Offre ainsi que toute la correspondance constituant l'Offre seront rédigées en français et/ou en anglais.

Article 3 : Documents constitutifs de l'Offre

L'Offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis.

Partie A :

1. La soumission, datée, timbrée et signée par le Soumissionnaire
2. Le plan de localisation signé sur l'honneur ;
3. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
4. **Les pièces administratives datant de moins de trois (3) mois :**
 - a) la quittance d'achat du dossier de consultation d'un montant de cinquante mille. (50 000) Francs CFA avec une date d'édition postérieure à la date de publication du DAO ;
 - b) une attestation de conformité fiscale vis à vis de l'administration délivrée par les services compétents des Impôts le cas échéant timbrée au tarif en vigueur ;
 - c) une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
 - d) une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le Soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis dudit organisme avec une date d'édition postérieure à la date de publication du DAO ;
 - e) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP avec une date d'édition postérieure à la date de publication du DAO ;
 - f) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun
 - g) une caution de soumission d'un montant égal à cinq cent mille (500 000) Francs délivrés par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministre des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres, sous forme d'un cautionnement bancaire. Elle doit avoir une date d'édition postérieure à la date de publication du DAO ;
 - h) le Registre de commerce et du Crédit Mobilier ;
 - i) attestation d'immatriculation (Numéro d'Identifiant Unique) timbrée au tarif en vigueur.

N.B : Les pièces administratives devront porter la mention et les références de la Demande de Cotation.

Partie B

- 1- description des gadgets à livrer dans une fiche technique en couleur (dans l'original comme dans la copie de l'offre pour chaque matériel) ;
- 2-Références du soumissionnaire (au moins deux (02) marchés de livraison de gadgets publicitaires avec les montants desdites prestations, les coordonnées des responsables des projets ou des bénéficiaires (joindre copie des marchés /LC et PV de réception afférents pour un montant cumulé ≥ à 45 000 000 (quarante-cinq millions) de Francs CFA);
- 3-Délai de livraison inférieur ou égal à trois (03) mois ;
- 4-Spécimen de chaque gadget à livrer personnalisé pour le FODECC ;
- 5-Attestation de surface financière d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 (vingt-cinq millions) délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ;
- 6--Preuve d'acceptation des conditions du marché (Projet de Lettre Commande et les Caractéristiques techniques paraphés, cachetés et signés à la dernière page).

Partie C

- 1-Le Bordereau des Prix Unitaires
- 2-Le Détail Quantitatif et Estimatif
- 3-Le Sous Détail des Prix

En cas de rabais ses modalités devront être précisées dans l'offre financière :

- Pour être admis, le rabais doit être mentionné en lettres et en chiffres ;
- La preuve du rabais consenti par le soumissionnaire doit être jointe au tableau comparatif des offres.

NB : LES OFFRES DES SOUMISSIONAIRES DEVONT ETRE ACCOMPAGNEES D'UN SPECIMEN PERSONNALISE DE CHACUN DES GADGETS A LIVRER SOLICITE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE

Article 4 : Offre

- 4.1 Le fournisseur précisera dans la soumission le lieu de livraison et la nature des prix :
 - Hors Taxe sur la Valeur Ajoutée (HTVA) y compris les droits de douanes
 - Toutes Taxes comprises (TTC).
- 4.2 Le fournisseur complètera le Bordereau des Prix Unitaires et le Détail Quantitatif et Estimatif fournis dans le Dossier de Consultation, en indiquant les spécifications techniques de la prestation à exécuter dans la ligne qui lui est réservée, les Prix Unitaires, le Prix Total pour chaque poste et le délai qu'il propose pour l'exécution de la Lettre-Commande.

Article 5 : Monnaies de l'Offre

Les prix seront libellés en Francs CFA, monnaie de compte et de paiement.

Article 6 : Délai de validité des Offres

Les Offres seront valables pour une période de trois (03) mois à compter de la date d'ouverture des plis.

2.3 DEPOT DES OFFRES

Article 7 : Cachetage et marque des Offres

Les fournisseurs placeront l'original et cinq (05) copies de leur Offre dans une enveloppe cachetée adressée à l'Administrateur du FODECC à l'adresse indiquée dans l'Avis de Consultation et portant le titre et le numéro de la Consultation indiqués dans l'Avis de Consultation.

Article 8 : Date et heure limite de dépôt des Offres

Les Offres doivent être reçues au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24, au plus tard le **10 mai 2024 à 13 heures**.

2.4 OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Article 9 : Ouverture des plis par la Commission Spéciale de Passation des Marchés

- 9.1 Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier. Celle-ci aura lieu le **10 mai 2024 à 14 heures** dans la salle de conférence du FODECC.
- 9.2 La Commission Spéciale de Passation des Marchés suscitée établira un Procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Article 10 : Vérification de la conformité et comparaison des Offres

La Commission Spéciale de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des Offres dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des Offres, du point de vue de la satisfaction des critères, des pièces administratives exigées, des délais, et spécifications techniques ;
- L'examen de la conformité des spécimens des gadgets publicitaires proposés par les Soumissionnaires ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les Prix Unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des Offres.

Principaux Critères

1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordée par la CSPM ;
2. Absence de la Caution de soumission de 500 000 FCFA ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Absence du descriptif de la fourniture dans une fiche technique en couleur (dans l'original comme dans la copie)
5. Absence du Spécimen des gadgets à livrer ;
6. Absence des références du soumissionnaire ;
7. Capacité financière inférieur à 15 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances ;
8. Délai de livraison supérieur à trois (03) mois ;
9. Absence de Preuve d'acceptation des conditions du marché.

Caractéristiques techniques

Stylo à bille de luxe : personnalisé avec gravure du logo FODECC encre noir/ bleu, à longueur d'écritures de 0.8 mm en métal plaqué or et noir de haute qualité ;

Agenda 2025 en cuir de qualité supérieure personnalisé avec gravure du logo FODECC, couleur noir / marron compartimentés avec un espace pour carte de visite, clé USB, espace pour power Bank, + chargeur intégré pour Téléphone, + stylo personnalisé avec gravure du logo FODECC + 80 pages A4 ;

Ensemble Cadeau d'affaires vip : coffret VIP couleur noir ou marron, en cuir noir /marron, intérieur en tissu daim couleur noir / marron personnalisé avec gravure du logo FODECC, bloc note en cuir couleur noir/marron personnalisé avec gravure du logo FODECC, avec compartiment intégrant une clé USB de 64GB 3.1 sous forme de porte clé personnalisé avec gravure du logo FODECC, une carte de visite 85x55mm personnalisé avec gravure du logo FODECC, un Powerbank personnalisé avec gravure du logo FODECC.

Tous ces gadgets respecteront la charte graphique du FODECC (LOGO ET INSCRIPTION).

Article 11 : Durée d'exécution

Le délai de livraison est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.

2.5 ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

Article 12 : Attribution de la Lettre Commande

La Commission Spéciale de Passation des Marchés proposera l'attribution de la consultation au Fournisseur qui aura satisfait à tous les critères et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

Article 13 : Communiqué de l'attribution de la Lettre Commande

Le Maître d'Ouvrage procèdera à l'attribution et publiera le résultat de la Consultation dans le Journal des Marchés par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- Le nom de l'attributaire ;
- L'objet de la Consultation ;
- Le montant de la Lettre Commande ;
- Le délai de livraison.

Article 14 : Signature de la Lettre Commande

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la Lettre Commande sera signée par le Maître d'Ouvrage et sera notifiée au Fournisseur qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

Article 15 : Corruption et manœuvres frauduleuses

Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption sont les suivantes :

Est coupable de « corruption quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une Lettre commande ;

Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une Lettre commande.

« Manœuvres frauduleuses » comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise des offres) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DU FODECC

DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS
DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
(FODECC)

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N° 3 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

N°	ARTICLES	Caractéristiques	QUANTITE
1	Stylo à bille de luxe personnalisé	avec gravure du logo FODECC encre noir/ bleu, à longueur d'écritures de 0.8 mm en métal plaqué or et noir de haute qualité ;	408
2	Agenda personnalisé 2025	en cuir de qualité supérieure personnalisé avec gravure du logo FODECC, couleur noir / marron compartimentés avec un espace pour carte de visite, clé USB, power Bank, + chargeur intégré pour Téléphone	100
3	Ensemble Cadeau d'affaire VIP en forme coffret matière cuir personnalisé avec bloc note+stylo+clé USB+porte carte visite +powerbank	coffret VIP couleur noir ou marron, en cuir noir /marron, intérieur en tissu daim couleur noir / marron personnalisé avec gravure du logo FODECC, bloc note en cuir couleur noir/marron personnalisé avec gravure du logo FODECC, avec compartiment intégrant une clé USB de 64GB 3.1 sous forme de porte clé personnalisé avec gravure du logo FODECC, une carte de visite 85x55mm personnalisé avec gravure du logo FODECC, un Powerbank personnalisé avec gravure du logo FODECC.	75

Tous ces gadgets respecteront la charte graphique du FODECC (LOGO ET INSCRIPTION).

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DU FODECC

DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 10 MAI 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS
DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
(FODECC)

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N°4 : MODELES D'ANNEXES

Annexe n° 4-1 : MODELE LETTRE DE SOUMISSION

Date

A Monsieur l' Administrateur du FODECC

Je, soussigné..... [*indiquer le nom et la qualité du signataire*] représentant la société, l'entreprise ou le groupement..... dont le siège social est à inscrite au registre du commerce de..... sous le n°.....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier de Demande de Cotation N°001./DC/FODECC/CSPM/2024 du 10 MAI 2024 pour l'acquisition des gadgets publicitaires au FODECC.

- Me soumets et m'engage à livrer les fournitures conformément au dossier de Demande de Cotation, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des Bordereaux de Prix Unitaires, lesquels prix font ressortir le montant de mon Offre à..... [*en chiffres et en lettres*] Francs Cfa Hors TVA, Francs CFA Toutes Taxes Comprises.*[en chiffres et en lettres]*

- M'engage à livrer les fournitures dans un délai de..... jours

- M'engage en outre à maintenir mon Offre dans le délai jours à compter de la date limite de remise des Offres.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants:.....

Le FODECC se libérera des sommes dues par lui au titre de la présente Lettre-Commande en faisant donner crédit au compte N° ouvert au nom de auprès de la banque..... Agence de.....

Avant signature de la Lettre-Commande, la présente soumission acceptée par vous vaudra engagement entre nous.

Fait à..... le.....

Signature

Nom et qualité du signataire pour

Annexe n° 4-2 : Modèle de caution de soumission

A [indiquer Autorité Contractante et son adresse], « l'Autorité Contractante »

Attendu que le Fournisseur....., ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du pour [rappeler l'objet de la consultation], ci-dessous désignée

« L'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous..... [Nom et adresse de la banque], représentée par..... [Noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement à l'Autorité Contractante, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le dossier de consultation ;

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifié l'attribution du marché par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité:

- omet à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire;
- omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à....., le.....

[signature de la banque]

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

**FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

**COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)**

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DU FODECC

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 10 MAI 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS
DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
(FODECC)**

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 10 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N° 4- 3 : TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES

TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES

N°	Noms des Soumissionnaires	Adresse	Conformité des Offres		Livraison		Prix TTC	Remarques
			Oui	Non	Délai	Lieu		

Membre de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du FODECC

NOM :

Qualité :

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

**FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

**COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)**

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES
PLACEE AUPRES DU FODECC**

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU MAI 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET
CAFE (FODECC)**

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC-EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 10 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N°-4 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Description détaillée de la fourniture	Prix Unitaire HTVA en chiffres et en Francs CFA
1	<u>Stylo personnalisé VIP :</u> Ce prix comportera la livraison d'un stylo personnalisé VIP suivant les spécifications techniques y compris toutes sujétions l'unité à (en lettres)	
2	<u>Agenda :</u> Ce prix comportera la livraison d'un agenda personnalisé suivant les spécifications techniques y compris toutes sujétions l'unité à (en lettres)	
3	<u>Ensemble cadeau d'affaires VIP :</u> Ce prix comportera la livraison d'un ensemble cadeau d'affaires VIP en cuir personnalisé suivant les spécifications techniques y compris toutes sujétions l'unité à (en lettres)	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

**COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES
PLACEE AUPRES DU FODECC**

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET
CAFE (FODECC)**

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC-EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N° 4- 5 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU HTVA	PRIX TOTAL
1	Stylo à bille de luxe personnalisé	U	408		
2	Agenda 2025 personnalisé	U	100		
3	Ensemble Cadeau d'affaire VIP en forme coffret matière cuir personnalisé avec bloc note+stylo+clé USB+porte carte visite +powerbank	U	75		
TOTAL HT					
TVA 19.25%					
IR 5.5 % / 2.2%					
TOTAL TTC					
NET A PAYER					

Délai de livraison : _____

Lieu de livraison : Immeuble siège du FODECC, sis au Boulevard Saint Jean Paul II,
138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé

Nom du Soumissionnaire :

Signature :

Date : _____

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

**FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

**COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)**

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHESPLACEE AUPRES DU FODECC

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET
CAFE (FODECC)**

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC-EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N° 4- 6 : CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES

CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION	COUT D'ACHAT	TRANSPORT	DOUANES	COUT COMMANDE	FRAIS DE LIVRAISON	MARGE	PRIX UNITAIRE HTVA

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DU FODECC

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET
CAFE (FODECC)**

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC-EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N° 5 : PROJET DE LETTRE-COMMANDE

**LETTRE COMMANDE N°...../LC/FODECC/CSPM/2024
PASSEE APRES LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FODECC/CSPM/2024 DU 11 AVRIL 2024
POUR L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

MAITRE D'OUVRAGE : ADMINISTRATEUR DU FODECC

ATTRIBUTaire :

B.P. :

NUMERO D'IDENTIFIANT UNIQUE (NIU) :

REGISTRE DE COMMERCE N° :

COMPTE N° :

Tél./Fax :

OBJET : Acquisition des gadgets publicitaires au FODECC

LIEU DE LIVRAISON : YAOUNDE

DELAI DE LIVRAISON ::

MONTANT EN FRANCS CFA :

MONTANT TOTAL T.T.C	
MONTANT TOTAL HT	
TVA 19.25%	
ACOMPTE IR : 2,2% / 5.5%	
NET A MANDATER	

FINANCEMENT :

IMPUTATIONS :

SOUSCRITE LE.....

SIGNEE LE

NOTIFIEE LE

ENREGISTREE LE.....

ENTRE

LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC),

**Représenté par son Administrateur, domicilié à Yaoundé, BP 35 463, ci-après dénommé
« Autorité Contractante»**

Contrat de travail du

D'une part,

ET

**LA SOCIETE _____ Domiciliée à _____ Tél :
_____ Fax _____ E-mail : _____ Compte bancaire N°
_____ ouvert auprès de la Banque _____**

**Ci-après dénommée « LE COCONTRACTANT », représentée par son Directeur Général
Monsieur _____**

D'autre part,

IL A ETE CONVENTU ET ARRETE CE QUI SUIT :

SOMMAIRE

TITRE 1 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

CHAPITRE I : GENERALITES

- ARTICLE 1 OBJET DE LA LETTRE- COMMANDE
- ARTICLE 2 CONSISTANCE DE LA PRESTATION
- ARTICLE 3 PROCEDURE DE PASSATION
- ARTICLE 4 PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE- COMMANDE
- ARTICLE 5 DEFINITION ATTRIBUTIONS ET NANTISSEMENTS
- ARTICLE 6 TEXTES GENERAUX
- ARTICLE 7 LANGUE, LOI ET REGLEMENTATION APPLICABLES
- ARTICLE 8 NORMES
- ARTICLE 9 COMMUNICATION
- ARTICLE 10 ORDRES DE SERVICE
- ARTICLE 11 MATERIEL DU COCONTRATANT

CHAPITRE III : CLAUSES FINANCIERES

- ARTICLE 12 GARANTIES ET CAUTIONS
- ARTICLE 13 MONTANT DE LA LETTRE -COMMANDE
- ARTICLE 14 MODALITES DE PAIEMENTS
- ARTICLE 15 AVANCE DE DEMARRAGE
- ARTICLE 16 VARIATION DES PRIX
- ARTICLE 17 INTERETS MORATOIRES
- ARTICLE 18 PENALITES DE RETARD ET PENALITES SPECIFIQUES
- ARTICLE 19 REGIME FISCAL ET DOUANIER
- ARTICLE 20 TIMBRE ET ENREGISTREMENT

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE

- ARTICLE 21 ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT
- ARTICLE 22 DOMICILE DU COCONTRACTANT
- ARTICLE 23 DELAI ET LIEU DE LIVRAISON
- ARTICLE 24 TRANSPORT ET ASSURANCE
- ARTICLE 25 RECEPTION PROVISOIRE
- ARTICLE 26 GARANTIE
- ARTICLE 27 RECEPTION DEFINITIVE

CHAPITRE IV : CLAUSES DIVERSES

- ARTICLE 28 EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE- COMMANDE
- ARTICLE 29 REGLEMENT DES LITIGES
- ARTICLE 30 CAS DE FORCE MAJEURE
- ARTICLE 31 RESILIATION DE LA LETTRE- COMMANDE
- ARTICLE 32 VALIDITE DE LA LETTRE- COMMANDE

TITRE II : Descriptif de la Fourniture

TITRE III : Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

TITRE IV : Détail Estimatif

TITRE V : Sous Détail des Prix Unitaires

TITRE 1 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

CHAPITRE I : GENERALITES

ARTICLE 1^{er} : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE

La présente Lettre-Commande a pour objet l'acquisition des gadgets publicitaires au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café.

ARTICLE 2 : CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Les prestations du Fournisseur comprennent la fourniture des gadgets publicitaires à l'immeuble siège du FODECC :

N°	ARTICLES	QUANTITE
1	<i>Stylo à bille de luxe personnalisé</i>	408
2	<i>Agenda 2025</i>	100
3	<i>Ensemble Cadeau d'affaire VIP en forme coffret en cuir personnalisé avec bloc note+stylo+clé USB+porte carte visite +powerbank</i>	75

ARTICLE 3 : PROCEDURE DE PASSATION

La présente Lettre-Commande est passée suivant la procédure de Demande de Cotation N°001/DC/FODECC/CSPM/2024 du 11 AVRIL 2024 conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4 : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-Commande sont par ordre de priorité :

- 1) La lettre de soumission ou l'acte d'engagement ;
- 2) Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- 3) Les caractéristiques techniques ;
- 4) Les éléments propres à la détermination du montant de la Lettre Commande, tels que, par ordre de priorité :
 - a. Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
 - b. Bordereau des Prix Unitaires (BPU).
 - c. Sous détail des Prix Unitaires
- 5) Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ;

ARTICLE 5 : DEFINITIONS, ATTRIBUTIONS ET NANTISSEMENTS

Pour l'application des dispositions de la présente Lettre-Commande et des textes généraux auxquels elle se réfère, il est précisé que :

5.1 Attributions

-Le Maître d'Ouvrage est l'Administrateur du FODECC. Il veille à l'effectivité et à la conformité de la

réalisation de la prestation. Il représente l'administration bénéficiaire de la fourniture, veille à la conservation des documents y relatifs, procède à la transmission des copies à l'ARMP. Il ordonne le paiement des prestations.

- **Le Chef de Service du Marché** est le Chef de Département Administratif et Financier. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels. Il apporte au Maître d'Ouvrage une assistance à caractère administratif, financier, technique aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et la réception des prestations objets du Marché.

- **L'Ingénieur du Marché** est le Chef Service Communication. Il est accrédité par le Maître d'Ouvrage et est responsable du suivi technique du Marché. Il rend compte au Chef de Service du Marché.

- **Le Ministère des Marchés Publics** assure le contrôle externe de conformité de l'exécution du Marché.

- **Le Fournisseur** renvoie au titulaire de la Lettre-Commande.

La Présente Lettre-Commande peut être donnée en nantissement, sous réserve de toute forme de cession de créance.

Dans ce cas :

- L'autorité chargée de l'ordonnancement des paiements et de la liquidation des dépenses est l'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
- L'organisme ou le responsable chargé du paiement est L'Agent Comptable auprès du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution de la présente Lettre Commande est le Chef de Service du Marché.

ARTICLE 6 : TEXTES GENERAUX

La présente Lettre-Commande reste soumise aux textes généraux suivants :

1. La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail dans la République du Cameroun
2. La Loi N°95/811 du 27 juillet 1995 portant organisation du Commerce du Cacao et du Café modifiée et complétée par la Loi N°2004/025 du 30 décembre 2004 ;
3. La Loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
4. La Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
5. La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
6. La Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
7. Le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
8. Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés publics ;
9. Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
10. Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
11. Le Décret N°2022/8001/CAB/PM du 16 septembre 2022 fixant le cadre général des opérations financières de l'Etat et des autres entités publiques par voie électronique /0002/PM du 05 janvier 2018 sur les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électroniques au Cameroun ;

12. L'Arrêté N°413 /A/PR/MINMAP du 08 décembre 2020 portant organisation et fonctionnement du comité chargé de l'examen des recours résultant des Marchés Publics ;
13. La Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
14. la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des marchés publics ;
15. La Lettre Circulaire N°000006/LC/MINMAP/CAB du 25 mars 2020 relative à la désignation des représentants du MINMAP dans les Commissions de passation des Marchés Publics comme points focaux en charge de la collecte de la documentation des marchés publics ;
16. La Lettre Circulaire N°000010/LC/MINMAP/CAB du 22 septembre 2020 clarifiant les documents de paiement des cocontractants de l'Administration à soumettre au visa préalable au paiement du Ministère chargé des Marchés Publics ;
17. La Lettre Circulaire N°000001/LC/MINMAP/CAB du 15 janvier 2021 relative à la délivrance des quittances d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres et leur mise à disposition aux Soumissionnaires potentiels ;
18. La Lettre Circulaire N°000004/LC/MINMAP/CAB du 24 juin 2021 précisant le rôle du représentant du Ministère des Marchés Publics au sein des commissions de réception et des commissions de suivi et de recette technique des prestations objets des marchés publics ;
19. La Lettre Circulaire N°000006/LC/MINMAP/CAB du 17 août 2021 clarifiant le contrôle de la passation des marchés publics et précisant les modalités de son exercice auprès des Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Ouvrage Délégués ;
20. La Lettre Circulaire N°000007/LC/MINMAP/CAB du 02 décembre 2021 précisant les modalités de prise de possession des ouvrages, des fournitures et des livrables dans le cadre de l'exécution des marchés publics ;
21. Les Textes régissant les corps de métiers ;
22. Les Normes en vigueur.

ARTICLE 7 : LANGUE, LOI ET REGLEMENTATION APPLICABLES

- 7.1 La langue utilisée est le Français et/ou l'Anglais.
- 7.2 Le Cocontractant s'engage à observer les Lois, Règlements, Ordonnances en vigueur en République du Cameroun, et ce aussi bien dans sa propre organisation, que dans la réalisation de la Lettre Commande.

Si au Cameroun, ces Règlements, Lois et Dispositions Administratives et Fiscales en vigueur à la date de signature de la Lettre-Commande venaient à être modifiés après signature de la Lettre-Commande, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

ARTICLE 8 : NORMES

- 8.1 Les fournitures livrées en exécution de la présente Lettre-Commande seront conformes aux normes fixées dans les spécifications techniques et quand aucune norme applicable n'est mentionnée, à la norme faisant autorité en la matière et applicable au Cameroun, cette norme sera la norme la plus récemment approuvée par l'autorité compétente.

8.2 Le Cocontractant étudiera, exécutera et garantira la fourniture et prestations de la présente Lettre-Commande en prenant en considération la meilleure pratique de réalisation au Cameroun pour des opérations de technologie similaire.

ARTICLE 9 : COMMUNICATION

Toutes communications au titre de la présente Lettre-Commande sont écrites et les notifications faites aux adresses ci-après :

- a. Dans le cas où le prestataire est le destinataire : Monsieur / Madame

Passé le délai de 15 jours fixé dans le CCAG pour faire connaître au Maître d’Ouvrage, au Chef de Service son domicile, les correspondances seront valablement adressées à la mairie de :..... chef- lieu de la Région dont relève les prestations.

- b. Dans le cas où le Maître d’Ouvrage en est le destinataire : Monsieur l’Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café, sis au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, avec copie adressée dans les mêmes délais, au Chef de Service du Marché et à l’Ingénieur du Marché.

ARTICLE 10 : ORDRES DE SERVICE

10.1 L’Ordre de Service de commencer les prestations est signé et notifié par ***le Maître d’Ouvrage*** au Cocontractant avec copie au ***Chef de Service du Marché, à l’Ingénieur du Marché, au MINMAP et à l’Organisme Payeur.***

10.2 Les Ordres de Service à incidence financière ou susceptible de modifier les délais seront signés et notifiés au Cocontractant par ***le Maître d’Ouvrage*** avec copie au ***Chef de Service du Marché, à l’Ingénieur du Marché, au MINMAP et à l’Organisme Payeur.***

10.3 Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront directement signés par ***le Chef de Service du Marché*** et notifiés au ***Cocontractant par l’Ingénieur du Marché avec copie au MINMAP.***

10.4 Les Ordres de Service de suspension et de reprise des prestations pour cause de force majeure seront signés par ***le Chef de Service du Marché*** et notifiés au ***Cocontractant par l’Ingénieur du Marché avec copie au Maître d’Ouvrage et au MINMAP.***

10.5 Les Ordres de Service valant mise en demeure sont signés par le ***Maître d’Ouvrage*** et notifiés au ***Cocontractant par le Chef de Service du Marché, avec copie à l’Ingénieur du Marché et au MINMAP².***

10.6 Le Cocontractant dispose d’un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout Ordre de Service reçu. Le fait d’émettre des réserves ne dispense pas l’entreprise d’exécuter les Ordres de Service reçus.

ARTICLE 11 : MATERIEL DU COCONTRACTANT

11.1 Toute modification même partielle apportée aux propositions de l’Offre technique n’interviendra qu’après agrément écrit du Chef de Service. En cas de modification, le Cocontractant fera remplacer la fourniture par un matériel de performance similaire et en bon état.

11.2 Toute modification unilatérale apportée aux propositions de l’Offre technique, constitue un motif de résiliation de la Lettre-Commande ou d’application de pénalités.

CHAPITRE II : CLAUSES FINANCIERES

ARTICLE 12 : GARANTIES ET CAUTIONS

Non applicable

ARTICLE 13 : MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE

Le montant de la Lettre Commande, tel qu'il ressort du détail estimatif ci-joint, est de (....) Francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) ; soit :

- Montant HT : francs CFA
- Montant de la TVA : francs CFA
- Montant de l'Acompte sur l'Impôt sur les Revenus (AIR) : Francs CFA
- Net à percevoir = Montant HT – AIR = Francs CFA.

ARTICLE 14 : MODALITES DE PAIEMENTS

14.1 Les ordonnances de paiement seront émises sur la base de la facture établie et présentée par le Cocontractant, et accompagnées des pièces suivantes :

- Copie du contrat signé et enregistré ;
- l'ordre de service signé et notifié ;
- PV de réception

La facture sera soumise au visa du MINMAP.

14.2 Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues en francs CFA, soit un montant Net à Payer de par virement au Compte ouvert à la Banque au nom du Cocontractant.

ARTICLE 15 : AVANCE DE DEMARRAGE

Le Maître d'Ouvrage n'accorde aucune avance de démarrage dans le cadre de cette Lettre Commande.

ARTICLE 16 : VARIATION DES PRIX

Les prix sont fermes et non révisables.

ARTICLE 17 : INTERETS MORATOIRES

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état de sommes dues, conformément aux articles 166 et 167 du Décret N° 2018/366 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

ARTICLE 18 : PENALITES

- Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :
 - a. Un deux millième (1/2000è) du montant TTC de la Lettre Commande de base par jour calendaire de retard, du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Lettre Commande ;
 - b. Un millième (1/1000) du montant TTC de la Lettre Commande de base, par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour ;
- Le montant cumulé des pénalités est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC de la Lettre Commande de base. En cas de dépassement de 10%, la Lettre Commande peut être résiliée

ARTICLE 19 : REGIME FISCAL ET DOUANIER

La fiscalité applicable à la présente Lettre Commande comporte notamment :

- a. des impôts et taxes relatifs aux bénéfices industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitue un précompte sur l'Impôt des Sociétés ;
- b. des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du Code des Impôts ;
- c. Des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par la Lettre Commande:
 - des droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (Droits de douanes, TVA, taxe informatique) ;
 - des droits et taxes commerciaux ;

Ces éléments doivent être intégré dans les charges que l'entreprise impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous détails des prix hors taxes.

ARTICLE 20 : TIMBRE ET ENREGISTREMENT

Sept (7) exemplaires originaux de la présente Lettre-Commande seront timbrés et enregistrés aux soins et aux frais du Cocontractant, conformément à la réglementation en vigueur.

CHAPITRE III : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 21 : ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT

Le Cocontractant doit livrer les gadgets publicitaires au Fonds de Développement des filières Cacao et Café, tel que décrit dans les caractéristiques techniques demandées, et ce conformément à la présente Lettre-Commande et aux règles et normes en vigueur.

ARTICLE 22 : DOMICILE DU COCONTRACTANT

Le domicile du Cocontractant est B.P. Téléphone : fax :
.....

ARTICLE 23 : DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

23.1 Lieu de livraison

Les prestations, objet de la présente Lettre-Commande, seront livrées à l'immeuble Siège du Fonds de Développement des filières Cacao et Café, sis au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

23.2 Délai de livraison

Le délai de livraison est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la livraison.

ARTICLE 24 : TRANSPORT & ASSURANCES

24.1. Emballage pour le transport

Le Cocontractant doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le Cocontractant doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

24.2. Assurances

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Cocontractant.

ARTICLE 25 : RECEPTION

25.1 Préparation de la réception

Le Cocontractant devra prévenir le Maître d'Ouvrage cinq (05) jours avant de la date de fourniture.

Avant la réception, le Cocontractant demande par écrit au Maître d'Ouvrage avec copie à l'Ingénieur du Marché, l'organisation de la réception technique préalable à la réception.

La réception technique va se faire en présence :

- Du Chef service du marché ; Président
- De l'Ingénieur du Marché Rapporteur
- Du fournisseur Membre

Et toute autre personne invitée par le Maître d'Ouvrage.

La Commission vérifiera, la conformité des échantillons proposés avant leur mise en production, par rapport aux caractéristiques définies dans les caractéristiques techniques, et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

Elle donnera lieu à l'établissement d'un Procès-verbal de réception technique signé des membres de la commission.

Dans les cinq (05) jours qui suivent la demande de livraison, le Maître d'Ouvrage fixera la date de la réception, et communiquera cette date à tous les intervenants.

25.2 Modalités de la réception

La réception sera effectuée à l'immeuble siège du Fonds de Développement des filières Cacao et Café, par la Commission de réception composée comme suit :

- Le Maître d'Ouvrage ou son représentant Président
- Le Chef Service du Marché Membre
- Un (01) représentant du MINMAP Observateur
- Le Chef SIGAMP Membre
- L'Agent chargé des opérations de la Comptabilité- Matières du Fonds de Développement des filières Cacao et Café Membre
- L'Ingénieur du Marché Rapporteur
- Le Cocontractant Membre

Les membres de la commission de réception sont convoqués au moins dix (10) jours avant la date de réception.

La Commission de réception vérifiera, la conformité des prestations fournies, par rapport aux caractéristiques définies dans les caractéristiques techniques, et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité, le Cocontractant sera invité à remplacer le matériel incriminé.

En cas de conformité, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par les membres de la commission.

ARTICLE 26 : GARANTIE

Non applicable.

ARTICLE 27 : RECEPTION DEFINITIVE

Non applicable.

CHAPITRE IV : CLAUSES DIVERSES

ARTICLE 28 : EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE

Quinze (15) exemplaires de la présente Lettre-Commande sont édités et diffusés par les soins du Maître d’Ouvrage.

ARTICLE 29 : REGLEMENT DES LITIGES

Les différends ou litiges nés de l'exécution de la présente Lettre Commande peuvent faire l'objet d'un règlement à l'amiable. Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant la juridiction camerounaise compétente.

ARTICLE 30 : CAS DE FORCE MAJEURE

La force majeure est régie par les dispositions de l'article 56 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures mis en œuvre par l'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics.

ARTICLE 31 : RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre Commande peut être résiliée comme prévu à la sous-section I de la section II Titre V du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 et également dans les conditions stipulées aux articles 57, 58 et 59 du CCAG, notamment dans l'un des cas ci-après :

1. Retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ;
2. Retard dans les prestations entraînant des pénalités au-delà de 10 % du montant des prestations ;
3. Refus de la reprise des prestations non conformes ;
4. Défaillance du fournisseur.

ARTICLE 32 et dernier : ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande deviendra définitive à sa signature par le Maitre d’Ouvrage. Elle entrera en vigueur dès sa notification au Cocontractant par ce dernier.

PAGE _____ ET DERNIERE DE LA LETTRE COMMANDE
N° _____ /LC/FODECC/CSPM/2024

PASSEE AVEC LA SOCIETE PASSE APRES DOSSIER DE CONSULTATION
N°001/DC/FODECC/CSPM/2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DES GADGETS
PUBLICITAIRES AU FODECC

TITULAIRE :

OBJET :

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE :

MONTANT TOTAL T.T.C	
MONTANT TOTAL HT	
TVA 19.25%	
ACOMPTE IR : 2,2% / 5.5%	
NET A PAYER	

DELAI DE LIVRAISON : trois (03) mois

LE COCONTRACTANT

Lu et approuvé

L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

Yaoundé, le _____

ENREGISTREE LE _____

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DU FODECC

DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU 11 AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET
CAFE (FODECC)

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N° 6 : JUSTIFICATIFS DES ETUDES PREALABLES

1. Joindre l'étude préalable: Oui l'étude préalable a été réalisée.

2. Indiquer:

- 2.1. La date : le 09 novembre 2023
- 2.2. Le nom du maître d'œuvre public ou privé l'ayant réalisé : Non Applicable
- 2.3. Les références du marché, si maîtrise d'œuvre privée l'ayant réalisé : Non applicable
- 2.4. Description des études : (pour les projets de moindre envergure une note
De présentation peut être rédigée sous forme d'études préalable à condition
De bien ressortir la détermination des coûts et spécifications techniques).

En vue d'atteindre ses objectifs assignés, et améliorer l'image de l'entreprise, lors des évènements de promotion et de consommation locale du cacao et du café (notamment SIALY, FESTICACAO, FESTICOFFEE, PROMOTE et autres foires agropastorales.....), l'Administrateur a trouvé impérieux d'acquérir des gadgets publicitaires de qualité, indices de crédibilité et de visibilité de l'entreprise.

LISTE DES GADGETS PUBLICITAIRES

Ainsi le personnel du FODECC aura besoin de :

N°	ARTICLES	QUANTITE
1	<i>Stylo à bille de luxe personnalisé</i>	408
2	<i>Agenda</i>	100
3	<i>Ensemble Cadeau d'affaire VIP en forme coffret en cuir personnalisé avec bloc note+stylo+clé USB+porte carte visite +powerbank</i>	75

LIVRAISON

Le délai de livraison est de trois (03) mois.

COUT PREVISIONNEL DES PRESTATIONS.

L'évaluation du coût global pour l'acquisition de tout ce matériel est de Francs CFA de vingt-cinq millions (25 000 000).

Cette étude a été réalisée par les agents du Service Communication et relations publiques du Fonds de Développement des filières Cacao et Café qui ont été assistés par l'Agent en charge de la comptabilité Matières du FODECC.

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

COCOA AND COFFEE SUB SECTORS
DEVELOPMENT FUND (CCODEF)

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DU FODECC

DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/FODECC/CSPM /2024 DU AVRIL 2024 POUR
L'ACQUISITION DES GADGETS PUBLICITAIRES AU
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET
CAFE (FODECC)

MAITRE D'OUVRAGE : L'ADMINISTRATEUR DU FODECC

FINANCEMENT : BUDGET DU FODECC - EXERCICE 2024

IMPUTATION : 114 00 15 – 67 01 15

AVRIL 2024

PIECE N° 7 : LISTE DES BANQUES DE PREMIER ORDRE ET COMPAGNIES D'ASSURANCES
AGREES PAR LE MINISTRE EN CHARGE DES FINANCES AUTORISEES A EMETTRE LES
CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS AU CAMEROUN

LISTE DES BANQUES DE PREMIER ORDRE ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES PAR LE MINISTRE DES FINANCES, AUTORISEES A EMETTRE LES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

I/ BANQUES

1. Access Bank Cameroon
2. Afriland First Bank (AFB)
3. Bange Bank Cameroun
4. BanqueAtlantique Cameroun
5. Banque Camerounaise des PME (BC-PME)
6. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI)
7. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
8. Citibank Cameroun (CITIGROUP)
9. Commercial Bank of Cameroon (CBC)
10. Crédit Communautaire d'Afrique (CCA-Banque)
11. Ecobank Cameroun (ECOBANK)
12. La Régionale Bank
13. National Financial Credit Bank (NFC Bank)
14. Société Commerciale de Banques - Cameroun (SCB)
15. Société Générale Cameroun (SGC)
16. Standard Chartered Bank of Cameroon (SCBC)
17. Union Bank of Cameroon (UBC)
18. United Bank for Africa (UBA)

II/ COMPAGNIES D'ASSURANCES

19. Activa Assurance
20. Area Assurances S.A
21. Atlantique Assurances SA
22. Chanas Assurances
23. CPA S.A
24. Nsia Assurances
25. Pro Assur
26. Prudential Beneficial General Insurance
27. ROYAL ONYX
28. SAAR S.A
29. Sanlam Assurances
30. Zenithe Assurances